

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 27/11/2020

Continuité des services publics en période de confinement

Durant toute la durée du reconfinement, le service public se poursuit, en particulier en direction de nos concitoyens les plus vulnérables et isolés, qui en ont plus que jamais besoin.

Ainsi, pour faire face à la dégradation de la crise sanitaire tout en accompagnant l'ensemble des usagers dans leurs démarches essentielles, le gouvernement s'est engagé dans l'élaboration d'un plan de continuité des services publics.

Cet engagement s'est traduit par la publication, le 19 novembre dernier, d'une charte construite autour de 4 axes clés :

- La protection des usagers et agents du service public par un protocole sanitaire renforcé
- L'engagement d'un maintien de l'ensemble des services publics
- Le respect des délais de traitements afin que l'impact du confinement ne pèse pas sur les démarches administratives
- La systématisation d'une attention des administrations envers les publics fragiles, isolés et vulnérables

L'ensemble des services de l'État dans le Territoire de Belfort restent pleinement mobilisés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, dans le respect strict des protocoles sanitaires et des mesures barrières.

Cette continuité des services publics ne peut se faire sans l'engagement des agents, que Monsieur le préfet remercie et félicite pour leur implication au quotidien, et qui maintiennent chaque jour la continuité de service, essentielle à tous les Français.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet



PENDANT LA CRISE SANITAIRE LES SERVICES PUBLICS S'ENGAGENT



PROTECTION DE TOUS

Nous protégeons nos usagers et nos agents en appliquant de manière rigoureuse les règles sanitaires.

MAINTIEN DES SERVICES

L'ensemble de nos services aux usagers est maintenu. Nous adaptons les modalités d'accès (téléphone, mail, rendez-vous) pour répondre aux besoins en toute sécurité.

RESPECT DES DÉLAIS

Nous mettons tout en œuvre pour respecter nos engagements sur les délais de traitement.

ATTENTION AUX PLUS VULNÉRABLES

Nous prêtons une attention particulière aux usagers les plus vulnérables en proposant un accompagnement personnalisé et adapté.

Retrouvez ci-après les modalités d'accueil par service ainsi que les contacts téléphoniques et adresses mails (tableau également consultable sur

<https://bit.ly/ContinuitéDesServicesEtatCovid>

Services	Modalités d'accueil	Contacts par mail (à privilégier)	Contacts téléphoniques
Préfecture du Territoire de Belfort	Accueil sur rendez vous pris préalablement en ligne sur www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne Point numérique accessible sur RDV pris par téléphone	pref-courrier@territoire-de-belfort.gouv.fr pref-etranagers@territoire-de-belfort.gouv.fr	03 84 57 00 07
Direction départementale des territoires	Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sur rendez vous pris préalablement par mail ou téléphone	ddt@territoire-de-belfort.gouv.fr	03 84 58 86 00
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection population	Accueil dans les conditions habituelles	ddcsp@territoire-de-belfort.gouv.fr	03 84 21 98 50
Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort	Accueil dans les conditions habituelles du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures	ce.ia90@ac-besancon.fr	03 84 46 66 00
Direction départementale des finances publiques	Accueil uniquement sur rendez-vous, sauf pour les paiements à la caisse et les versement d'aides d'urgence	Paierie départementale Tél 03 84 54 02 51 / mël : t090090@dgfip.finances.gouv.fr Service des impôts des Particuliers Tél. 03 84 58 81 00 / mël : sip.belfort@dgfip.finances.gouv.fr Service des impôts des Entreprises Tél. 03 84 58 81 27 / mël : sie.belfort@dgfip.finances.gouv.fr Trésorerie du Grand Belfort – Amendes Tél. 03 84 58 47 51 / mël : t090004@dgfip.finances.gouv.fr Trésorerie de Belfort Établissements Hospitaliers Tél. 03 84 58 80 00 / mël : t090012@dgfip.finances.gouv.fr Trésorerie de Delle Tél. 03 84 36 04 85 / mël : t090005@dgfip.finances.gouv.fr Trésorerie de Giromagny Tél. 03 84 29 32 65 / mël : t090006@dgfip.finances.gouv.fr	
Archives départementales	Accueil du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur réservation préalable, uniquement pour les besoins des professionnels (notaires, généalogistes professionnels, bureaux d'études techniques,) à raison d'une personne par journée	archives@territoiredebelfort.fr	03 84 90 92 00
UDAP (architecture, patrimoine) 70/90 – site de Belfort	Accueil sur rendez vous pris préalablement Par mail ou téléphone	udap7090.belfort@culture.gouv.fr	03 84 90 30 48 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16 (fermé le mercredi)
Office national des anciens combattants et victimes de guerre	Accueil sur rendez-vous exclusivement, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. L'accueil téléphonique reste assuré les jours ouvrés, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	sd90@onacvg.fr	03 84 22 21 41
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi – Unité territoriale	Accueil du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30	franch-ut90.renseignements@direccte.gouv.fr franch-ut90.activite-partielle@direccte.gouv.fr bfc-ud90.direction@direccte.gouv.fr	Standard : 03 63 01 73 70 Renseignement droit du travail au 0806 000 126

Services	Modalités d'accueil	Contacts par mail (à privilégier)	Contacts téléphoniques
Service pénitentiaire d'insertion et de probation	Antenne accessible les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 09h00 – 12h00 et de 14h00 – 17h00 ; les mardis : de 14h00 – 17h00	sec.alip-belfort@justice.fr	03 84 90 12 35
Services douaniers	<p>Accueil au bureau de douane de Delle (au poste frontière de Delle-Boncourt Autoroute) pour les opérations de dédouanement (import et export) des marchandises commerciales mais aussi des particuliers (notamment dédouanements de véhicules importés, déménagements de Suisse vers France et inversement ...) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30</p> <p>Accueil à l'aubette du poste frontière de Delle-Boncourt Autoroute, tenue par la brigade de surveillance des douanes de Delle, de 06H00-20H30 pour le traitement des marchandises commerciales sous transit douanier et des opérations des voyageurs (détaxe notamment).</p>	<p>r-delle@douane.finances.gouv.fr</p> <p>bse-delle@douane.finances.gouv.fr</p>	<p>09 70 27 66 70</p> <p>09 70 27 63 88</p>
Office national des forêts	Site administratif ouvert, accessible au public	ag.nord-franche-comte@onf.fr	03 84 90 30 90
Direction départementale de la sécurité publique – commissariat de police	<p>Accueil habituel H24</p> <p>Privilégiez la pré-plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr</p>	<p>www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr</p> <p>Pour signaler des situations relevant des incivilités, de problèmes de voisinage ou encore d'attroupements Ou faire par d'interrogations / observations concernant des problématiques liées à la sécurité ou à la sûreté du quotidien ddsp90-psq@interieur.gouv.fr</p>	En cas d'urgence composer le 17 ou le 112 Standard 03 84 58 50 00
Gendarmerie nationale	Accueil habituel H24		En cas d'urgence composer le 17 ou le 112 Standard 03 84 57 63 00
Service départemental d'incendie et de secours	Accueil habituel de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00	sdis90@sdis90.fr	03 84 58 78 00 https://pompiers90.fr pour déposer pour des demandes d'attestations d'intervention, de stage